



Frais d'obsèques d' un décé accidentel

Par **manou38**, le **28/02/2014** à **20:24**

mes parents tant que retraités et résidant en FRANCE depuis plus de 40 années . ils sont décédés dans un accident de route en ALGERIE pendant leurs séjour ils avaient une mutuelle de santé est obsèques chez ADREA . mes parents en été enterrés selon le rite musulman . alors il a eu beaucoup de frais mais pas de factures , nos billets d'avions et d'autres charges , la mutuelle nous a dit pour les deux le capital obsèques est de 700 € à condition les factures sinon rien.

2)En ce qui concerne leurs banques on a fait le nécessaire sachant que mes parents sont parties par bateau et réglait leur billets avec leur cartes bleu classic , j'ai appris dernièrement que la carte bleue classic en générale est assurée , mais jusqu'à présent la banque nous a rien dit leurs décès monte à 2 ans et demi , est ce que je peu réclamer un capital décé qu'elle sont les démarches à suivre .

j'attends vos conseils et
réponses SVP